

CONFIRMATION DE RESERVATION GROUPE 20... / 20...

Nous venons de vous attribuer par téléphone une date de visite au Site archéologique Lattara – musée Henri Prades.
Merci de bien vouloir imprimer ce document, le compléter et [le ramener impérativement le jour de votre venue](#).

En vous remerciant par avance,

L'équipe du Service des Publics

VOS INFORMATIONS

Nom de l'établissement : _____
Adresse : _____
Nom de l'enseignant : _____
Tél. de l'enseignant : _____ @ : _____

VOTRE GROUPE

Date de votre venue : _____
Nombre de classes : _____
Effectif de la / les classe(s) : _____
Niveau(x) de la / les classe(s) : _____

VOTRE PRESTATION

- Visite libre (gratuite)
- Visite guidée (gratuite)
- Atelier pédagogique (2,30€ par élève de la Métropole ; 3,00€ par élève hors Métropole)

VOTRE REGLEMENT

- Espèces
- Chèque
- CB
- Mandat administratif *

* Merci de fournir le bon de commande et le numéro de Siret (à obtenir auprès du Service gestion de votre établissement).

Bon pour accord (signature précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

Conditions générales de réservation pour les groupes scolaires

Mesdames, Messieurs les enseignants,

Dans le cadre de votre venue au musée, en visite libre comme en visite guidée, nous attirons votre attention sur un certain nombre de règles qu'il convient de respecter afin de vous assurer une visite dans les meilleures conditions tout en respectant les autres visiteurs et les collections présentées.

Pensez à ramener la fiche de réservation complétée ainsi que votre règlement.

➡ Les visites sont prévues pour durer un temps limité. Afin d'avoir le temps de découvrir les collections, merci de respecter les horaires d'arrivée prévus lors de votre réservation. De même, les ateliers devant être menés à terme, il est nécessaire de prévoir le temps nécessaire pour les terminer sans départ anticipé possible (soit 2h, sauf pour les ateliers mosaïques et fouilles qui durent 4h sur la journée).

➡ Les élèves ne doivent pas circuler avec leurs sacs au sein des collections. Veillez à les déposer dans la pièce prévue à cet effet.

➡ La nourriture et les boissons sont formellement interdits dans l'enceinte du musée.

➡ Rappelez à vos élèves les règles élémentaires à respecter au sein du musée et de ses abords avant la visite : ne pas crier, ne pas courir, adopter une attitude correcte, ne pas toucher les œuvres, tenir compte des consignes données par les médiatrices.

➡ Au sein du musée, comme au sein de votre établissement, les élèves restent sous votre responsabilité. Votre présence et votre attention sont donc indispensables à tous les instants. Les médiatrices sont là pour accompagner la visite et non pour veiller aux règles de discipline.

➡ N'hésitez pas à préparer votre visite avant votre venue. Notre professeur missionné se tient à votre disposition pour vous accompagner et vous conseiller (nicolas-thierry.de-craene@ac-montpellier.fr). Le site Internet du musée (<https://museearcheo.montpellier3m.fr/articles/les-enseignants>) met à votre disposition des documents pédagogiques téléchargeables qui peuvent être utilisés durant la visite (pensez dans ce cas à munir les élèves d'un crayon de papier, les stylos et feutres étant interdits). Cela permet d'impliquer davantage les élèves et évite bavardages et dispersion.

En cas de non-respect de ces consignes, la Direction se réserve le droit de mettre un terme à la visite et de demander au groupe de quitter le musée.

En vous remerciant par avance pour votre collaboration, nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous souhaitons par avance une agréable visite.

L'équipe du Service des Publics